



ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

> SECRETARIAT B. P. 3243

ADDIS ABABA

CONSEIL DES MINISTRES

Dix-septième session ordinaire

Juin 1971

CM/398

## RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ELARGISSEMENT DU CONSEIL AFRICAIN DE L'ARACHIDE A D'AUTRES

OLEAGINEUX AFRICAINS .-

# RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ELARGISSEMENT DU COMSEIL AFRICAIN DE L'ARACHIDE A D'AUTRES OLEAGINEUX AFRICAINS.

4.1

. J. V.

LIVERSON OF CAROLING THE TREET COME

- 1. Le Conseil des Ministres avait adopté, lors de sa quinzième session, la résolution CM/Res.225 (XV) sur les oléagineux qui figure en Annexe I au présent rapport. Elle reconnaissait la nécessité de la coopération entre les producteurs africains d'oléagineux et chargeait les Secrétariets de l'OUA, de la CEA et du Conseil africain de l'arachide de convoquer une réunion des producteurs africains d'oléagineux en vue d'étudier l'opportunité d'un élargissement des activités du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagineux.
  - 2. La même résolution invitait le groupe de travail à faire rapport aux prochaines sessions du Conseil des Ministres de l'OUA, de l'Assemblée générale du Conseil africain de l'arachide et de la CEA, en vue de la mise en application des recommandations.
  - 3. Conformément à cette résolution, l'OUA, la CEA et le Conseil africain de l'arachide ont organisé une réunion des producteurs africains d'oléagineux qui s'est tenue du 20 au 23 avril à Lidis-Abéba et qui a été suivie d'une réunion du Conseil africain de l'arachide afin que les conclusions du groupe de travail soient approuvées dans les meilleurs délais. Des invitations avaient été adressées à tous les Etats membres mais dix seulement ont envoyé des délégations et un pays a assisté à la réunion en tant qu'observateur. Parmi les noul autres pays, sept étaient membres du Conseil africain de l'arachide et deux n'en faisaient pas partie.
  - 4. Les délégations ont estimé, au terme d'une réunion de trois jours, consacrée à l'étude des documents préparés par les trois Secrétariats, que la réunion n'était pas assez représentative et partant, que l'on ne pouvait prendre une décision sur l'élargissement des activités du CAA à d'autres cléagineux. Le groupe de travail a toutefois adopté les recommandations du paragraphe 17 du rapport des groupes de travail qui figure en Annexe II au présent rapport. Ces recommandations reconnaisesent que les producteurs africains d'oléagineux devraient visor à présenter

un front commun sur le marché mondial et la nécessité de mettre sur pied un organisme central qui aurait pour tâche d'harmoniser leurs politiques.

- 5. Les délégués ont recommandé en outre qu'une autre réunion du groupe de travail soit convoquée par l'OUA, la CEA et le CAA aussitôt que possible mais au début de 1972 au plus tard et qu'ils s'assurent une participation maximale.
  - 6. Conformément à la résolution CM/Res.225 (XV), le rapport du groupe de travail est soumis au Conseil des Ministres pour examen.
- 7. Au cas où le Conseil des Ministres ferait sienne les recommandations du groupe de travail figurant au paragraphe 17 du présent rapport, il faudra que le budget 1971/1972 comporte les crédits nécessaires à la réunion demandée.

Annexe I

### RESOLUTION SUR LES OLEAGINEUX.

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa quinzième session ordinaire à Addis-Abéba, Ethiopie, du 24 au 31 août 1970,

Considérant que la solidarité des producteurs d'oléagineux africains est un facteur d'unité,

Conscient de l'interchangeabilité de la plupart de ces produits oléagineux,

Reconnaissant l'existence d'un Conseil africain de l'arachide ouvert seulement aux Etats membres de l'OUA,

Enregistrant la décision de ce Conseil d'étendre son domaine d'action aux autres produits oléagineux africains,

1. APPROUVE cette décision ;

- 2. DONNE MANDAT au Secrétariat de l'OUA en liaison avec la CEA de convoquer une réunion des pays africains producteurs d'oléagineux en vue d'étudier l'opportunité d'un élargissement des activités du Conseil africain de l'arachide aux autres oléagineux :
- 3. DEMANDE à ce groupe de travail de faire rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres de l'OUA, de l'Assemblée générale du CAA et de la CEA, en vue de la mise en application des recommandations.

CM/398 Annexe II

# RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ELARGISSEMENT DU CONSEIL AFRICAIN DE L'ARACHIDE

A D'AUTRES OLEAGINEUX AFRICAINS

The state of the s

A CONTRACTOR OF THE SECOND STATE OF THE SECOND

- 1. Le Groupe de travail chargé d'étudier l'opportunité d'un élargissement des activités du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagineux s'est réuni du 20 au 23 avril 1971 à Addis-Abéba. Cette réunion
  a été parrainée conjointement par les Secrétariats de l'Organisation de
  l'Unité Africaine, de la Commission Economique pour l'Afrique et du
  Conseil Africain de l'Arachide.
- 2. Ce groupe de travail, créé aux termes de la résolution n° CM/RES-225 (XV) du Conseil des Ministres de l'OUA, avait pour mandat d'étudier l'opportunité d'un élargissement des activités du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagineux et de faire rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres de l'OUA, de l'Assemblée générale, du Conseil africain de l'arachide et de la CEA en vue de la misc en application des recommandations.
- 3. Les pays ayant participé aux travaux du Groupe sont les suivants :
  - République Démocratique du Congo.
  - République Populaire du Congo
  - Côte-d'Ivoire
  - Gambie
  - Mali
  - Nigéria
  - Sénégal
  - Soudan
  - Togo
  - Tunisie (Observateur).
- 4. La séance d'ouverture a été présidée par M. Gratien POCHON, Secrétaire général adjoint de l'OUA. Après les discours d'ouverture prononcés par M. Gratien POGNON, M. Jacques DIOUF, Secrétaire enécutif du Conseil africain de l'arachide et M. E.K. NYPAN, Chef de la Division du commerce et des questions fiscales et monétaires de la CEA qui représentait le Secrétaire enécutif de cette Organisation, le Groupe de travail a élu le Bureau suivant:

- President : M. J.A. EWEKA (Nigéria)
- Vice-President . M. K.H. FRIEGOUM (Soudan)
- Rapporteur : M. Alexandre AKAKPO (Togo)
- 5. Le Groupe de travail a ensuite adopté l'ordre du jour suivant :
  - 1. Election du Président et des autres membres du Bureau.
  - 2. Adoption de l'ordre du jour et d'un programme de travail.
  - 3. Analyse des problèmes mondiaux relatifs aux oléagineux et matières grasses, en ce qui concerne les producteurs africains.
  - 4. L'expérience du Conseil africain de l'arachide, et les possibilités de coopération entre les pays africains dans le domaine des oléagineux.
  - 5. Objectifs à atteindre et propositions en vue de la solution des problèmes identifiés.
    - 6. Etude d'un projet d'accord portant création d'un Conscil africain des oléagineux.
    - 7. Questions diverses.

ទំនង ៖ ៖ : :

- 8. Adoption du rapport.
- 6. Le Groupe de travail a étudié un certain nombre de documents préparés par les Secrétariats de l'OUA, de la CEA et du CAA dont la liste figure à la fin du rapport.
- 7. Un débat général a permis aux différentes délégations d'échanger des vues sur les problèmes des oléagineux africains et les mesures qu'il conviendrait de prendre pour essayer de les résoudre.
- 8. Dans le cadre du point 3 de son ordre du jour, le Groupe de travail a analysé les conséquences pour les producteurs africains de la conjoncture mondiale du marché des oléagineux et matières grasses et a identifié les problèmes suivants:

CM/398 Annexe II page 3

- 1. Instabilité de l'offre de produits oléagineux.
- 2. Interchangeabilité des graines oléagineuses sur le marché mondial.
- 3. Variations considérables des prix.
- 4. Difficultés qu'implique l'accès aux marchés.
- 5. Réduction de la part des pays en voie de développement dans les exportations de graines oléagineuses.
- 6. Tendance à la stagnation de la demande de produits importés dans les principaux pays importateurs.
- 7. Tendance des groupements de pays développés à éliminer les pays africains du marché mondial.
- 8. Facteurs responsables des coûts élevés de la production, du ramassage et de l'entreposage des graines oléagineuses.
- 9. Absence de coordination entre les producteurs africains de graines oléagineuses dans le domaine de la recherche scientifique.
- 10. Absence de coordination entre les Gouvernements des pays concernés à l'égard des marchés extérieurs.
- 9. Le Groupe a ensuite entendu, dans le cadre du point 4 de son ordre du jour, un exposé du Secrétaire exécutif du CAA faisant état de l'expérience de cet organisme en matière de coopération entre Etats africains sur un produit oléagineux, des succès qu'il a remportés et des obstacles qu'il a rencontrés. L'intention du Groupe était de tirer parti de cette expérience dans la formulation des recommandations qu'il est appelé à faire au Conseil des Ministres de l'OUA.
- 10. A l'issue des délibérations, le Groupe de travail s'est convaincu de la nécessité d'une action commune des Etats africains producteurs d'oléagineux et a identifié les principes directeurs suivants susceptibles d'orienter la formulation de toute recommandation en vue d'une telle action:

1. Une solidarité effective entre les producteurs africains d'oléagineux constitue l'un des facteurs de l'unité africaine.

2. Tenir compte du principe de l'équité afin d'assurer que les intérêts de tous les Etats membres seront sauvégardés et que tous les produits oléagineux seront traités sur un pied d'égalité.

145 00

A first flag

- 3. Les producteurs africains de graines oléagineuses devraient viser à présenter un front commun sur le marché mondial, particulièrement en ce qui concerne la production et la commercialisation de leurs produits.
- 4. Il faut éviter que les efforts déployés dans ce domaine ne fassent double emploi avec les travaux déjà actuellement effectués aux niveaux national et international.
  - 5. Les intérêts des producteurs ruraux africains devraient être dûment pris en considération et protégés à l'échelon tant international que national.
- 11. Le Groupe de travail a ensuite formé un Sous-Comité chargé de formuler les objectifs et les propositions visant à résoudre les problèmes qui se posent aux oléagineux africains.

  Le mandat du Sous-Comité était le suivant :
  - 1. Examiner s'il y a lieu de faire porter également les activités du Conseil africain de l'arachide sur d'autres oléagineux.
  - 2. Examiner les autres mesures institutionnelles possibles qui permettraient de faire face aux problèmes mondiaux identifiés, dans la mesure où ils affectent les producteurs africains, compte tenu des débats détaillés et des points de vue exprimés au cours des séances plénières, ainsi que de l'expérience du Conseil africain de l'arachide.
    - 3. Faire des recommandations à la séance plénière qui doit avoir lieu le 23 avril 1971.

12. Le Groupe de travail a examiné le Rapport du Sous-Comité à sa séance du 23 avril 1971. Le Groupe a adopté ce Rapport, ainsi que les recommandations qu'il contient. Le texte du Rapport en question est reproduit ci-dessous.

# Rapport du Sous-Comité sur les objectifs et propositions visant à résoudre les problèmes identifiés par le Groupe de travail.

- 13. Le Sous-Comité s'est réuni les 21 et 22 avril 1971, sous la présidence de M. K.H.B. FRIEGOUM, Chef de la délégation du Soudan.
- 14. Le Sous-Comité avait pour mandat :
  - a) d'examiner s'il y a lieu de faire porter également les activités du Conseil africain de l'arachide sur d'autres oléagineux.
  - b) d'examiner les/mesures institutionnelles possibles qui permettraient de faire face aux problèmes mondiaux identifiés, dans la mesure où ils affectent les producteurs africains, compte tenu des débats détaillés et des points de vue exprimés au cours des séances plénières, ainsi que de l'expérience du Conseil africain de l'arachide.
  - c) de faire des recommandations à la séance plénière qui doit avoir lieu le 23 avril 1971.
- 15. Après un large échange de vues entre différentes délégations et afin de pouvoir se prononcer en connaissance de cause sur les objectifs et propositions visant à résoudre les problèmes qui se posent aux oléagineux africains, le Sous-Comité a demandé aux Secrétariats de mettre à sa disposition les documents suivants:
- i) "Résumé des problèmes affectant les producteurs africains d'oléagineux, tels qu'ils ont été déterminés par le Groupe de travail sur l'élargissement du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagineux africains."

- ii) "Principes directeurs formulés à l'intention du Groupe de travail."
- chide et le projet de statuts d'un Conseil africain de l'arachide et le projet de statuts d'un Conseil africain des
  oléagineux."
- 16. Après avoir étudié les différents points de son mandat à la lumière des documents précités, le Sous-Comité a formulé les <u>recommandations</u> suivantes à l'intention du Groupe de travail.

## 17. Le Sous-Comité, de la la company de la c

, for the word with the grown that we have

· [ .

3.3

1. 1. 8. ...

· ·

- Tenant compte des problèmes qui affectent les producteurs d'eleagineux sur le marché mondial, tels qu'ils ont été exposés dans les documents de travail n°s 1, 2 et 3,
  - Tenant compte aussi du fait que les producteurs africains d'oléagineux devraient viser à présenter un front commun sur le marché mondial particulièrement en ce qui concerne la production et la commercialisation de leurs produits,

The graph of the best of the state of the section of the state of the

- Etant convenu de la nécessité urgente pour les producteurs africains d'oléagineux de mettre sur pied un organisme central qui
  aurait pour tâche d'harmoniser leurs politiques de production et
  de commercialisation afin de présenter un front commun sur le
  marché mondial,
  - Notant l'intention du Conseil africain de l'arachide de se fixer comme objectif à long terme l'élargissement de ses activités à d'autres oléagineux africains,
  - Appuvent formement cette intention du Conseil africain de

Maria Barangara

- Ayant présente à l'esprit la nécessité d'une participation maximale au Groupe de travail des producteurs africains d'oléagineux,

#### Recommande

- 1. qu'une autre réunion du Groupe de travail soit convoquée par l'OUA, la CEA et le CAA aussitôt que possible, mais au début de 1972 au plus tard et qu'ils s'assurent une participation maximale,
- 2. que l'OUA prenne les dispositions voulues avec la CEA et le CAA, ainsi qu'avec les autres pays africains, afin d'atteindre cet objectif.
- 18. A l'issue des délibérations, le Groupe de travail a adopté le présent Rapport.
- 19. Conformement à la résolution CM/Res.225 (XV) du Conseil des Ministres de 1!OUA, ce Rapport sera transmis à la prochaine session du Conseil des Ministres de 1'OUA, de 1'Assemblée générale du CAA, et de la CEA, en vue de la mise en application des recommandations cidessus mentionnées.



CM/398Annexe II

page 8

ANNEXE I

was a later of a series of special steps the LISTE DES PARTICIPANTS

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Company of the second

是一种的 静水和 一种 多种类 100 种种

regulation of the property of a management

Burgara Carlo Carrotte Markey

Commence of the state of the st

I have to file . REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

COTE-D'IVOIRE

D gyzuski

09.

GAMBIE

MALI

NIGERIA

M! Edouard BATUMBO 1er Conseiller d'Ambassade (Lagos)

M. Faustin NDUELO Ministère des Affaires Etrangères

S.E. Entoine MAKOUANGOU Ambassadeur en Ethiopie

المنتج والمسلم

M. Albert VANIE Ingénieur Agronome A STATE OF STREET OF

> M. L.G. CHERY Manager

M. Houssainou N'JAI A/Secretary, Ministry of Finance

M. Samuel H.A. GEORGE Solicitor General

.M. Solomon G. BRUCE-OLIVER Chairman G.P.M.B. 

M. Zan TRAORE Directeur Office des Prix

M. Boubackar SACKO Chef, Dept. Exportation

M. Julius Ailobafe EWEKA Counsellor (Agriculture) Permanent Representative to FAO

M. M.M. ISMA General Manager, NSMB

M. Umaru DANFULAWI Sales Manager, NPMC

M. Timothy Babatunde OLUYIDE Head of Sales Division

M. Abdul Hag QURESHI Senior Scientific Officer

W . Lang. Annexe II 1 1111 page 9 M. Malamine CISSE SENEGAL Conseiller technique à la Présidence de la République M. Cheikh Moustapha SARR Responsable Unité, CED/TAS M. Khider Hassan B. FRIEGOUN SOUDAN Head, Marketing Department M. Elhadi Elnur ALI Deputy Director, Agricultural Research Corporation M. Ahmed Mekki ISMAIL Director, Oilseed Export Corporation M. Mohamed Salah Eldin HASSAN Inspector M. Dimitri M. HADZOPOULOS Director, Oil Seed Export Corporation M. Alexandre AKAKPO TOTO Economiste, Chef du Bureau d'études au Cabinet du Ministre du Commerce M. Clause MATHEY Directeur Adjoint de l'Industrie M. Mouldi HAMMAMI TUNISIE Secrétaire d'Ambassade (Observateur) Ambassade de Tunisie à Addis-Abéba.

CM/398

page 10

า และหน้า ให้เกิดใช้

Page 9

MEDIC GLIG JOINTS The respicators and the LISTE DES DOCUMENTS. Transcoor for he high budge.

In about the wast the fact Ordre du jour provisoire.

The Charles of the Control of the Control

- 2. Elargissement du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagineux : Aspects économiques, institutionnels et juridiques (M71-434).
- Color of the Color of 30 Elargissement du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagi-Transports économiques, institutionnels et juridiques -Addendum 1.
  - 4. Mandat du Gr Mandat du Groupe de travail. Document de travail (DT) nº 1.
- Résumé des problèmes affectant les producteurs africains de graines oléagineuses, tels qu'ils ont été déterminés par le Groupe de tra-नापर्वे महत्त्वासी vail sur l'élargissement du Conseil africain de l'arachide à d'autres oléagineux. DT nº 2.
- 6. Principes directeurs formulés à l'intention du Groupe de travail. DT n° 3.
- BALTING OF FLAGE 7. - Comparaison entre les Statuts du Conseil africain de l'arachide et le projet de Statuts d'un Conseil africain des oléagineux, DT no 4.
- 8. Convention portant création du Conseil africain de l'arachide.
  - 9. Statuts du Conseil africain de l'arachide (Révisés en octobre 1968).
  - Résolution sur les oléagineux CM/Res. 225 (XV). 10:

#### AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

## **African Union Common Repository**

http://archives.au.int

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1971-06

# Report of the working group on the extension of the activities of the African Groundnut Council to other African Oilseeds

Organization of African Unity

Organization of African Unity

https://archives.au.int/handle/123456789/7628

Downloaded from African Union Common Repository